

Le SNUipp-FSU 93 revendique que les contrats soient renouvelés sur les postes actuels dans le 1<sup>er</sup> degré, en attendant une solution pérenne pour les écoles.

### **COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE du 10 janvier 2018 à la DSDEN 93**

Des écoles avaient demandées à être reçues pour alerter le DASEN concernant la suppression de leur aide à la direction d'école.

**Une délégation de 34 écoles ou groupes scolaires composée de directions, CUI, représentants du SNUipp-FSU 93, Snudi-Fo, SE-UNSA, CGT éduc'action, SUD a été reçue pendant deux heures par la secrétaire générale et par la directrice académique adjointe en charge du dossier CUI.**

Toutes les personnes qui sont intervenues (directions et collègues CUI) ont fait le constat des mêmes difficultés en cas d'absence d'aide à la direction.

Les directions ont décrit toutes les demandes auxquelles elles doivent faire face : accueil et accompagnement des jeunes collègues T1 / T2, des binômes EFS, gestion des conflits entre enfants, accueil et dialogue avec les familles, relations avec tous les partenaires, réunions REE / RSS... Les directions ont dénoncé aussi le fait que leur mission pédagogique, dont elles ont parlé comme devant être « le cœur de leur métier », ne peut plus être une priorité : les collègues n'ont plus le temps de mettre en œuvre ce pan de leur fonction. Les directions ont aussi expliqué que les personnes, aide à la direction, font partie intégrante de l'équipe de l'école et sont bien souvent plus qu'une aide chargée des seules tâches administratives.

Les collègues CUI ont dénoncé la brutalité avec laquelle ils ont reçu le courrier mettant fin à leur contrat et ont démontré combien ils étaient indispensables au fonctionnement des écoles.

Cette suppression entraîne deux difficultés majeures :

- la mise au chômage des collègues CUI.
- la mise en danger du fonctionnement des écoles.

**Le SNUipp-FSU va agir à plusieurs niveaux :**

- auprès des instances administratives pour faire valoir le droit des personnels CUI : déclaration au CTA le mardi 16 janvier, poursuite de nos interpellations différentes auprès de la DSDEN et de la Préfecture, accompagnement individuel des collègues...

**Rappel : permanence pour les CUI et AESH** tous les mardis après-midi, à la bourse départementale du travail à Bobigny (1 place de la Libération, au 1<sup>er</sup> étage).

- au niveau national, avec le SNUipp-FSU, dont le conseil national se réunit prochainement.

Ci-joint : une **motion de conseil des maîtres** pour les AAE, à renvoyer :

- au DASEN [ce.93cabinet@ac-creteil.fr](mailto:ce.93cabinet@ac-creteil.fr)
- au SNUipp-FSU 93 [snu93@snuipp.fr](mailto:snu93@snuipp.fr)

**Spécial DIRECTION d'ECOLE :**

Jeudi 11 janvier, le SNUipp-FSU 93 a réuni 1 directeur sur 10 de Seine-Saint-Denis. Cette journée a permis de dresser un état des lieux des difficultés rencontrées, notamment la surcharge administrative, aggravée par l'absence d'aide administrative à la direction (non recrutement ou suppression des 287 postes d'AADE dans le département).

Une publication spéciale direction d'école vous parviendra prochainement avec le bilan de cette journée et des propositions d'actions construites collectivement avec les directeurs-trices présent-es.